



Nos données
au service
de la Santé

Tableau de bord de la performance

Secteur médico-social



Le tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social est un recueil de données effectué chaque année auprès des 30 000 établissements et services médico-sociaux (ESMS) accompagnant des personnes âgées ou en situation de handicap.



L'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) a été missionnée par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), pour piloter les campagnes annuelles du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social.

En 2019, le tableau de bord de la performance a été étendu à l'ensemble des structures médico-sociales. Depuis 2022, un décret encadre les droits d'accès relatifs à la collecte et à la restitution des données de ce recueil. En 2024, les services autonomie à domicile (SAD) ont rejoint la collecte des données.

Gouvernance nationale du tableau de bord de la performance

La DGCS, la CNSA, l'ATIH et l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) veillent à la cohérence du dispositif avec les réformes du secteur et les autres bases de données existantes.

Ils étudient et instruisent les évolutions nécessaires, soumises aux acteurs du secteur dans le cadre d'un comité technique.

Sur leurs périmètres respectifs, les agences régionales de santé (ARS) et les conseils départementaux (CD) accompagnent les ESMS, avec l'appui technique de l'ATIH.

OBJECTIFS DU TABLEAU DE BORD DE LA PERFORMANCE

PERFORMANCE



Mesurer l'efficacité (degré de réalisation des objectifs) et l'efficience (rapport ressources / résultats)

PILOTAGE INTERNE



Doter les structures d'un outil de gestion ou enrichir les outils déjà existants

TRANSVERSALITÉ



Partager des informations entre les ESMS, les organismes gestionnaires (OG), ARS et CD sur la base d'indicateurs communs

DIALOGUE DE GESTION



Contribuer à la qualité du dialogue de gestion entre ESMS, ARS et CD

CONNAISSANCE DE L'OFFRE SUR LE TERRITOIRE



Constituer une base de données nationale à partir des données renseignées chaque année par les établissements et services

COMPARAISON



Permettre aux ESMS de se comparer entre eux

RESTITUTION



Restituer des indicateurs nécessaires au pilotage de la performance des ESMS accompagnant des personnes âgées ou en situation de handicap

DONNÉES COLLECTÉES

↳ **Environ 260 données de caractérisation réparties en 9 rubriques** (identification de la structure, contractualisation, fonctionnement, prestations directes, prestations indirectes, ressources humaines, ressources matérielles, partenariats-conventions et coopérations, programme du cycle des évaluations)

↳ **Une quarantaine d'indicateurs** (la plupart sont communs à l'ensemble des ESMS) **structurée autour de 4 axes** (Prestations, soins et accompagnement, Ressources humaines, Finances et budget, Objectifs : Système d'information et développement durable)

> Caractérisation des établissements et services

Nombre de lits et places autorisés, nombre de séances/ actes, superficie des locaux...

> Prestations de soins et d'accompagnement

Durée moyenne de séjour/d'accompagnement, part des personnes bénéficiant d'une mesure de protection...

> Ressources humaines

Répartition du personnel par fonction, taux d'absentéisme, taux de rotation du personnel...

> Finances

Nomenclature comptable applicable, comptes de charge et de produit...

> Système d'information

Sécurité du système d'information, dossier informatisé de l'utilisateur/résident...

> Développement durable

Durabilité économique, sociale, sociétale et environnementale, qualité de vie au travail, politique de gestion des déchets...

Description des données collectées dans l'arrêté du 10 avril 2019 sur la généralisation du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social - legifrance.gouv.fr

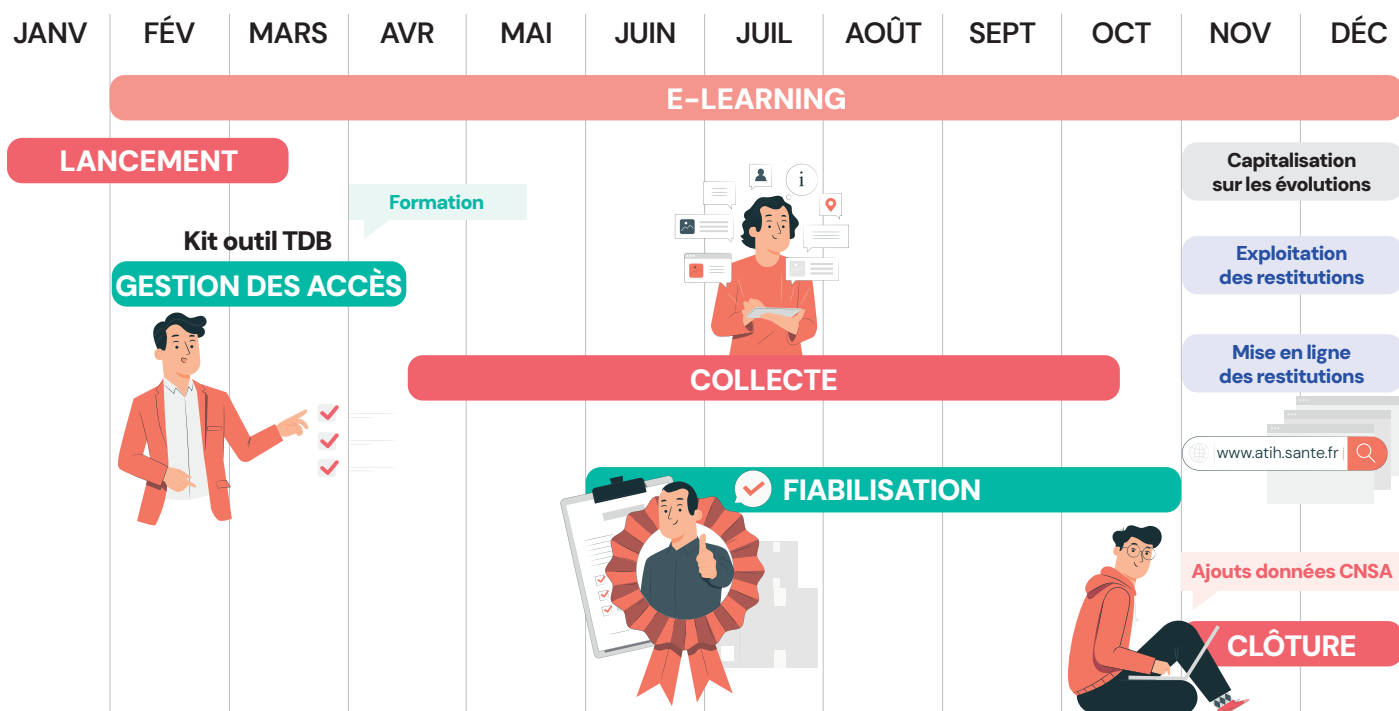


STRUCTURES CONCERNÉES

Le tableau de bord est commun à 20 catégories d'établissements et services du secteur des personnes âgées et personnes handicapées (enfants et adultes).

1. Centre action médico-sociale précoce (CAMSP)
2. Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP)
3. Centre de rééducation professionnelle (CRP) devenu établissements et services de pré-orientation ou de réadaptation professionnelle (ESPO et ESRP)
4. Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
5. Établissement et service d'aide par le travail (ESAT)
6. Institut d'éducation motrice (IEM)
7. Établissement et Service pour enfants et adolescents polyhandicapés (EEAP)
8. Foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (FAM) devenu Établissement d'accueil médicalisé en tout ou partie pour personnes handicapées (EAM)
9. Établissement d'accueil non médicalisé pour personnes handicapées (EANM) englobant les Foyers de vie, Foyers d'hébergement, Foyers d'accueil polyvalent pour adultes handicapés
10. Institut médico-éducatif (IME)
11. Institut pour déficients auditifs (IDA)
12. Institut pour déficients visuels (IDV)
13. Institut d'éducation sensorielle sourd/aveugle (IES)
14. Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP)
15. Maison d'accueil spécialisée (MAS)
16. Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)
17. Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)
18. Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
19. Service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD) devenu Service autonomie à domicile (SAD)
20. Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)

CALENDRIER D'UNE CAMPAGNE DE COLLECTE DES DONNÉES



OÙ CONSULTER LES DONNÉES ?

Plateforme des données hospitalières Restitution de données brutes

La plateforme des données hospitalières permet aux utilisateurs des organismes habilités d'exploiter les données brutes du tableau de bord.
Connexion avec un token

Portail ScanSanté – TDB ESMS Restitution de données agrégées

L'application TDB MS, accessible depuis la rubrique médico-sociale, permet la restitution d'indicateurs agrégés obtenus grâce à un retraitement des données du tableau de bord.
Connexion avec un identifiant Pasrel/Plage

Destinataires et modalités de partage des données

Décret n° 2022-1496 du 30 novembre 2022 portant création d'un traitement de données à caractère personnel dénommé « Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social » – Légifrance



Téléchargez
la plaquette
au format PDF



Pour plus d'informations :
www.atih.sante.fr

ATIH
117, bd Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03
Tél. : 04 37 91 33 10



Nos données
au service
de la Santé